

Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	21 938 759	24 363 283
Chiffre d'affaires net	21 938 759	24 363 283
Dont à l'exportation	13 353 938	13 655 416
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	2 528 916	3 108 470
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	121 458	97 189
Autres produits	22 040	3 784
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	24 611 173	27 572 726
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		119
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	23 365 886	25 276 571
Impôts, taxes et versements assimilés	65 059	69 067
Salaires et traitements	1 333 056	1 279 896
Charges sociales	528 325	527 163
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	67 012	59 525
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	450 000	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	10 271	46 313
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	23 684	14 282
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	25 843 293	27 272 936
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-1 232 120	299 790
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	8 200	8 572
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	8 200	8 572
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	390 691	258 362
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	390 691	258 362
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-382 491	-249 790
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-1 614 611	50 000

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 400 000	
Sur opérations en capital	28 658	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	1 428 658	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	14 072	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	108 000	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	122 072	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 306 586	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	26 048 031	27 581 299
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	26 356 055	27 531 299
BENEFICE OU PERTE	-308 025	50 000
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	390 691	126 162

Bilan Actif

DocuSigned by:

Benoit MUGNER

CBA8F0FC50FC42F...

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	257 839	225 839	32 000	
Fonds commercial (1)	1 665 014	700 000	965 014	1 415 014
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	551 031	386 644	164 387	133 170
Immobilisations corporelles en cours				32 000
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	118 500	118 500		
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 300		1 300	1 300
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 593 685	1 430 983	1 162 702	1 581 485
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				292 884
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	4 129 232	115 461	4 013 770	10 705 919
Autres créances	3 690 163	274 446	3 415 717	3 351 188
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	202 682		202 682	350 528
Charges constatées d'avance (3)	1 980		1 980	646
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 024 056	389 907	7 634 149	14 701 165
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	10 617 741	1 820 891	8 796 851	16 282 650
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			127 317	130 988

Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	289 209	239 209
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-308 025	50 000
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	91 184	399 209
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	108 000	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	108 000	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 886	3 494
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 133 323	9 564 633
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 973 142	4 965 399
Dettes fiscales et sociales	483 964	663 951
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 351	685 965
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	8 597 666	15 883 441
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	8 796 851	16 282 650
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 158	
(1) Dont à moins d'un an (a)	8 596 508	15 883 441
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 729	2 336
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

LOGI PORTS SHUTTLE



Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 €

Siège Social : 11 Rue du Pont V (76600) LE HAVRE

R.C.S. LE HAVRE B 399 275 205

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 26 JUIN 2024

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023 :

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, sur la proposition du Président, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice, s'élevant à la somme de – **308 024,60 €**, comme suit :

- en totalité au report à nouveau : - 308 024,60 €
le portant ainsi à – 18 815,57 €.

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 91 184,43 €.

En conformité avec les dispositions légales, il est rappelé que la Société n'a pas distribué de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Pour copie certifiée conforme,

DocuSigned by:

Benoit MUGNIER

CBA8F0FC50FC42F...

Benoit MUGNIER
Directeur Général



KPMG SA
46 rue Louis Eudier
Immeuble Courbet Plaza
76063 Le Havre

Logi Ports Shuttle S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023
Logi Ports Shuttle S.A.S.
11 Rue du Pont V 76600 LE HAVRE

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense
Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
46 rue Louis Eudier
Immeuble Courbet Plaza
76063 Le Havre

Logi Ports Shuttle S.A.S.

11 Rue du Pont V 76600 LE HAVRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'associé unique de la société Logi Ports Shuttle S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Logi Ports Shuttle S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne le chiffre d'affaires et les créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.



Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

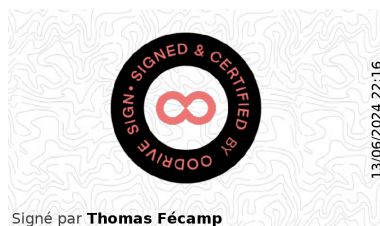
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Havre, le 13 juin 2024,

KPMG SA



Thomas FECAMP
Associé

Logi Ports Shuttle S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	257 839	225 839	32 000	
Fonds commercial (1)	1 665 014	700 000	965 014	1 415 014
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	551 031	386 644	164 387	133 170
Immobilisations corporelles en cours				32 000
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	118 500	118 500		
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 300		1 300	1 300
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 593 685	1 430 983	1 162 702	1 581 485
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				292 884
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	4 129 232	115 461	4 013 770	10 705 919
Autres créances	3 690 163	274 446	3 415 717	3 351 188
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	202 682		202 682	350 528
Charges constatées d'avance (3)	1 980		1 980	646
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 024 056	389 907	7 634 149	14 701 165
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	10 617 741	1 820 891	8 796 851	16 282 650
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			127 317	130 988

Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	289 209	239 209
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-308 025	50 000
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	91 184	399 209
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	108 000	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	108 000	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 886	3 494
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 133 323	9 564 633
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 973 142	4 965 399
Dettes fiscales et sociales	483 964	663 951
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 351	685 965
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	8 597 666	15 883 441
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	8 796 851	16 282 650
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 158	
(1) Dont à moins d'un an (a)	8 596 508	15 883 441
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 729	2 336
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	21 938 759	24 363 283
Chiffre d'affaires net	21 938 759	24 363 283
Dont à l'exportation	13 353 938	13 655 416
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	2 528 916	3 108 470
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	121 458	97 189
Autres produits	22 040	3 784
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	24 611 173	27 572 726
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		119
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	23 365 886	25 276 571
Impôts, taxes et versements assimilés	65 059	69 067
Salaires et traitements	1 333 056	1 279 896
Charges sociales	528 325	527 163
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	67 012	59 525
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	450 000	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	10 271	46 313
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	23 684	14 282
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	25 843 293	27 272 936
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-1 232 120	299 790
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	8 200	8 572
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	8 200	8 572
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	390 691	258 362
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	390 691	258 362
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-382 491	-249 790
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-1 614 611	50 000

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 400 000	
Sur opérations en capital	28 658	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	1 428 658	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	14 072	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	108 000	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	122 072	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 306 586	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	26 048 031	27 581 299
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	26 356 055	27 531 299
BENEFICE OU PERTE	-308 025	50 000
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	390 691	126 162

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS LOGI PORTS SHUTTLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 8 796 851 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 308 025 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 et 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,17 %
- Taux de croissance des salaires : 1,3 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 9,14 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2022

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Subventions :

Les subventions « Coup de pince » sont des aides à l'exploitation de services de transport réguliers combinés (Fluvial et routier,...). L'objectif est de permettre aux opérateurs de transport combiné et aux commissionnaires de transport de proposer des services compétitifs afin de favoriser le développement ce type de transport moins polluant.

Les subventions dues au titres d'un exercice sont versées en novembre de l'année suivante.

A la date de clôture d'un exercice, seule la partie certaine de la subvention est comptabilisée en produit à recevoir. Le différentiel entre le produit à recevoir enregistré en N et le versement de la subvention définitive touchée en N+1 est une composante du résultat N+1.

A ce titre le boni constaté en 2023 sur la subvention 2022 s'élève à 190 K€.

Abandons de créance :

En 2023, la société a bénéficié d'un abandon de créance financier d'un montant de 1 400 000 euros consenti par son actionnaire à 100%, la société Sogestran Logistcs, société soumise à l'impôt sur les sociétés.

Afin de bénéficier des dispositions de l'article 216-A du Code Général des Impôts qui permet une exonération conditionnelle des abandons de créance, la société a pris l'engagement d'augmenter son capital social d'un montant au moins égal à 1 400 000 euros.

La société Sogestran Logistics répond aux critères de société holding tel que prévu par l'article 145 du CGI.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 665 014			1 665 014
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	217 839	40 000		257 839
Immobilisations incorporelles	1 882 854	40 000		1 922 854
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	98 621			98 621
- Matériel de transport	240 024	92 151	80 605	251 570
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	189 634	12 149	943	200 840
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	32 000	8 000	40 000	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	560 279	112 300	121 548	551 031
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	118 500			118 500
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 300			1 300
Immobilisations financières	119 800			119 800
ACTIF IMMOBILISE	2 562 933	152 300	121 548	2 593 685

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	40 000	112 300		152 300
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	40 000	112 300		152 300
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		40 000		40 000
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		80 605		80 605
Scissions				
Mises hors service		943		943
Diminutions de l'exercice		121 548		121 548

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	1 665 014
Total	1 665 014

Le fonds commercial présent à l'actif du bilan au 31 Décembre 2023 correspond à la constatation d'un mali de fusion lors de la transmission universelle de patrimoine de LOGIRHONE pour 1 665 014 €.

La société LOGI-PS applique les dispositions de l'article 214-3 du PCG issues du règlement ANC 2015-06. Le fonds commercial présent au bilan n'a pas une utilisation limitée dans le temps et, à ce titre, n'est pas amorti.

La nouvelle réglementation concernant les malis de fusion implique que les malis de fusion suivent les règles d'amortissement et de dépréciation des actifs sous-jacents. La totalité du mali de fusion de la société LOGI-PS portant sur du fonds commercial, le mali doit faire l'objet chaque année d'un test de dépréciation.

Le test de dépréciation pratiqué sur le fonds commercial consiste à calculer, de manière consolidée avec les différentes sociétés

Notes sur le bilan

partenaires membres du groupe économique, les intérêts procurés par la synergie liée à l'appartenance de LOGI-PS à ce groupe. Les résultats de ce test de dépréciation au 31 Décembre 2020 ont conduit à constater une dépréciation de 250 000 euros. Le test réalisé en 2023 a conduit la société à enregistrer une dépréciation complémentaire de 450 000 euros.

Dépréciation du fonds commercial : 700 000 euros

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS LHTE 76430 SANDOUVILLE	500 000	-2 872 835	23,70	1 810 843

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	118 500				
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

La colonne "Capitaux propres" correspond aux capitaux propres hors capital social et hors résultat de l'exercice.

Constatation d'une provision pour dépréciation des titres de la filiale LHTE pour 118 500 euros.

Notes sur le bilan

Les comptes 2023 de la société LHTE n'ont pas été reçus, les données inscrites correspondent à 2022

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	217 839	8 000		225 839
Immobilisations incorporelles	217 839	8 000		225 839
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	90 750	6 515		97 265
- Matériel de transport	138 645	43 995	66 947	115 694
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	165 714	8 501	529	173 686
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	395 109	59 012	67 476	386 644
ACTIF IMMOBILISE	612 948	67 012	67 476	612 483

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 822 674 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :	1 300		1 300
Autres	1 300		1 300
Créances de l'actif circulant :	7 821 374	7 694 057	127 317
Créances Clients et Comptes rattachés	4 129 232	4 001 915	127 317
Autres	3 690 163	3 690 163	
Charges constatées d'avance	1 980	1 980	
Total	7 822 674	7 694 057	128 617

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR France	650 166
CLIENTS FACT. A ETABLIR C.E.	144 104
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	4 369
PRODUITS A RECEVOIR DIVERS	8 080
Total	806 719

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	250 000	450 000		700 000
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	118 500			118 500
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	395 048	10 271	15 412	389 907
Total	763 548	460 271	15 412	1 208 407
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		460 271	15 412	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Dépréciation du compte courant LHTE	274 446
Dépréciation des comptes clients	115 461
TOTAL	389 907

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 000	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	5 000	20,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	239 209
Résultat de l'exercice précédent	50 000
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	289 209
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	289 209
Total des affectations	289 209

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	100 000				100 000
Primes d'émission Ecart de réévaluation					
Réserve légale Réserves générales Réserves réglementées	10 000				10 000
Report à Nouveau	239 209	50 000	239 209	239 209	289 209
Résultat de l'exercice	50 000	-50 000	-308 025		-308 025
Dividendes					
Subvention d'investissement Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	399 209		-68 816	239 209	91 184

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		108 000			108 000
Total		108 000			108 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		108 000			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 597 666 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 729	1 729		
- à plus de 1 an à l'origine	1 158			1 158
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	4 133 323	4 133 323		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 973 142	3 973 142		
Dettes fiscales et sociales	483 964	483 964		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 351	4 351		
Produits constatés d'avance				
Total	8 597 666	8 596 508		1 158
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	4 133 323			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT. NON PARVENUES France	3 277 774
FOURN. FACT. NON PARVENUES C.E.	22 950
INTERETS COURUS A PAYER	1 729
DETTES PROV.CONGES PAYES	115 747
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	59 184
DETTE INTERESSEMENT	11 300
CHARGES A PAYER S/PROV. CONGES & AB	78 719
TAXE D APPRENTISSAGE	1 175
EFFORT CONSTRUCTION	5 872
ETAT - CHARGES A PAYER	3 353
CLIENTS R.R.R. A ACCORDER France	795
Total	3 578 598

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	1 980		
Total	1 980		

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2018, la société SAS LOGI PORTS SHUTTLE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA SOGESTRAN.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôt supportée par la SAS LOGI PORTS SHUTTLE équivaut à celle qu'elle aurait supportée si elle était imposée séparément.

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 33 personnes dont 2 apprentis et 1 handicapé.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens	9	
Employés	12	
Ouvriers		
Total	33	

Informations sur les dirigeants

Montant des engagements

Les engagements pris pour le compte des dirigeants représentent un montant de 1 400 000 euros.

Les engagements pris par les dirigeants pour le compte de la société représentent un montant de 1 400 000 euros.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : SOGESTRAN

Forme : SA

Au capital de : 7 609 963 euros

Adresse du siège social :

11 RUE DU PONT V
76600 LE HAVRE

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	66 344
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Clause de retour à meilleure fortune sur abandons de créances CFT (Logiseine)	2 341 263
Clause de retour à meilleure fortune sur remise sur charges d'affrètement CFT (Logi-PS)	600 000
Clause de retour à meilleure fortune sur remise sur charges d'affrètement CFT (Logiseine)	800 000
Clause de retour à meilleure fortune sur abandons de créances SOGESTRAN LOGISTICS	1 400 000
Autres engagements donnés	5 141 263
Total	5 207 607
Dont concernant :	
Les dirigeants	1 400 000
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	3 741 263
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution délivrée par la BNP pour douanes	93 150
Engagement pris par Sogestran Logistics - réalisation d'une augmentation de capital au profit de Logi-PS	1 400 000
Avals et cautions	1 493 150
Autres engagements reçus	
Total	1 493 150
Dont concernant :	
Les dirigeants	1 400 000
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 66 344 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.

Règles et méthodes comptables

DocuSigned by:

Benoit MUGNER

CBA8F0FC50FC42F...

Désignation de la société : SAS LOGI PORTS SHUTTLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 8 796 851 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 308 025 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 et 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,17 %
- Taux de croissance des salaires : 1,3 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 9,14 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2022

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Subventions :

Les subventions « Coup de pince » sont des aides à l'exploitation de services de transport réguliers combinés (Fluvial et routier,...). L'objectif est de permettre aux opérateurs de transport combiné et aux commissionnaires de transport de proposer des services compétitifs afin de favoriser le développement ce type de transport moins polluant.

Les subventions dues au titres d'un exercice sont versées en novembre de l'année suivante.

A la date de clôture d'un exercice, seule la partie certaine de la subvention est comptabilisée en produit à recevoir. Le différentiel entre le produit à recevoir enregistré en N et le versement de la subvention définitive touchée en N+1 est une composante du résultat N+1.

A ce titre le boni constaté en 2023 sur la subvention 2022 s'élève à 190 K€.

Abandons de créance :

En 2023, la société a bénéficié d'un abandon de créance financier d'un montant de 1 400 000 euros consenti par son actionnaire à 100%, la société Sogestran Logisctics, société soumise à l'impôt sur les sociétés.

Afin de bénéficier des dispositions de l'article 216-A du Code Général des Impôts qui permet une exonération conditionnelle des abandons de créance, la société a pris l'engagement d'augmenter son capital social d'un montant au moins égal à 1 400 000 euros.

La société Sogestran Logistics répond aux critères de société holding tel que prévu par l'article 145 du CGI.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 665 014			1 665 014
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	217 839	40 000		257 839
Immobilisations incorporelles	1 882 854	40 000		1 922 854
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	98 621			98 621
- Matériel de transport	240 024	92 151	80 605	251 570
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	189 634	12 149	943	200 840
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	32 000	8 000	40 000	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	560 279	112 300	121 548	551 031
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	118 500			118 500
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 300			1 300
Immobilisations financières	119 800			119 800
ACTIF IMMOBILISE	2 562 933	152 300	121 548	2 593 685

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	40 000	112 300		152 300
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	40 000	112 300		152 300
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		40 000		40 000
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		80 605		80 605
Scissions				
Mises hors service		943		943
Diminutions de l'exercice		121 548		121 548

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	1 665 014
Total	1 665 014

Le fonds commercial présent à l'actif du bilan au 31 Décembre 2023 correspond à la constatation d'un mali de fusion lors de la transmission universelle de patrimoine de LOGIRHONE pour 1 665 014 €.

La société LOGI-PS applique les dispositions de l'article 214-3 du PCG issues du règlement ANC 2015-06. Le fonds commercial présent au bilan n'a pas une utilisation limitée dans le temps et, à ce titre, n'est pas amorti.

La nouvelle réglementation concernant les malis de fusion implique que les malis de fusion suivent les règles d'amortissement et de dépréciation des actifs sous-jacents. La totalité du mali de fusion de la société LOGI-PS portant sur du fonds commercial, le mali doit faire l'objet chaque année d'un test de dépréciation.

Le test de dépréciation pratiqué sur le fonds commercial consiste à calculer, de manière consolidée avec les différentes sociétés

Notes sur le bilan

partenaires membres du groupe économique, les intérêts procurés par la synergie liée à l'appartenance de LOGI-PS à ce groupe. Les résultats de ce test de dépréciation au 31 Décembre 2020 ont conduit à constater une dépréciation de 250 000 euros. Le test réalisé en 2023 a conduit la société à enregistrer une dépréciation complémentaire de 450 000 euros.

Dépréciation du fonds commercial : 700 000 euros

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS LHTE 76430 SANDOUVILLE	500 000	-2 872 835	23,70	1 810 843

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	118 500				
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

La colonne "Capitaux propres" correspond aux capitaux propres hors capital social et hors résultat de l'exercice.

Constatation d'une provision pour dépréciation des titres de la filiale LHTE pour 118 500 euros.

Notes sur le bilan

Les comptes 2023 de la société LHTE n'ont pas été reçus, les données inscrites correspondent à 2022

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	217 839	8 000		225 839
Immobilisations incorporelles	217 839	8 000		225 839
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	90 750	6 515		97 265
- Matériel de transport	138 645	43 995	66 947	115 694
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	165 714	8 501	529	173 686
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	395 109	59 012	67 476	386 644
ACTIF IMMOBILISE	612 948	67 012	67 476	612 483

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 822 674 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :	1 300		1 300
Autres	1 300		1 300
Créances de l'actif circulant :	7 821 374	7 694 057	127 317
Créances Clients et Comptes rattachés	4 129 232	4 001 915	127 317
Autres	3 690 163	3 690 163	
Charges constatées d'avance	1 980	1 980	
Total	7 822 674	7 694 057	128 617

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR France	650 166
CLIENTS FACT. A ETABLIR C.E.	144 104
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	4 369
PRODUITS A RECEVOIR DIVERS	8 080
Total	806 719

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	250 000	450 000		700 000
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	118 500			118 500
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	395 048	10 271	15 412	389 907
Total	763 548	460 271	15 412	1 208 407
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		460 271	15 412	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Dépréciation du compte courant LHTE	274 446
Dépréciation des comptes clients	115 461
TOTAL	389 907

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 000	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	5 000	20,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	239 209
Résultat de l'exercice précédent	50 000
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	289 209
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	289 209
Total des affectations	289 209

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	100 000				100 000
Primes d'émission Ecart de réévaluation					
Réserve légale Réserves générales Réserves réglementées	10 000				10 000
Report à Nouveau	239 209	50 000	239 209	239 209	289 209
Résultat de l'exercice	50 000	-50 000	-308 025		-308 025
Dividendes					
Subvention d'investissement Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	399 209		-68 816	239 209	91 184

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		108 000			108 000
Total		108 000			108 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		108 000			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 597 666 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 729	1 729		
- à plus de 1 an à l'origine	1 158			1 158
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	4 133 323	4 133 323		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 973 142	3 973 142		
Dettes fiscales et sociales	483 964	483 964		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 351	4 351		
Produits constatés d'avance				
Total	8 597 666	8 596 508		1 158
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	4 133 323			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT. NON PARVENUES France	3 277 774
FOURN. FACT. NON PARVENUES C.E.	22 950
INTERETS COURUS A PAYER	1 729
DETTES PROV. CONGES PAYES	115 747
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	59 184
DETTE INTERESSEMENT	11 300
CHARGES A PAYER S/PROV. CONGES & AB	78 719
TAXE D APPRENTISSAGE	1 175
EFFORT CONSTRUCTION	5 872
ETAT - CHARGES A PAYER	3 353
CLIENTS R.R.R. A ACCORDER France	795
Total	3 578 598

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	1 980		
Total	1 980		

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2018, la société SAS LOGI PORTS SHUTTLE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA SOGESTRAN.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôt supportée par la SAS LOGI PORTS SHUTTLE équivaut à celle qu'elle aurait supportée si elle était imposée séparément.

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 33 personnes dont 2 apprentis et 1 handicapé.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens	9	
Employés	12	
Ouvriers		
Total	33	

Informations sur les dirigeants

Montant des engagements

Les engagements pris pour le compte des dirigeants représentent un montant de 1 400 000 euros.

Les engagements pris par les dirigeants pour le compte de la société représentent un montant de 1 400 000 euros.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : SOGESTRAN

Forme : SA

Au capital de : 7 609 963 euros

Adresse du siège social :
11 RUE DU PONT V
76600 LE HAVRE

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	66 344
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Clause de retour à meilleure fortune sur abandons de créances CFT (Logiseine)	2 341 263
Clause de retour à meilleure fortune sur remise sur charges d'affrètement CFT (Logi-PS)	600 000
Clause de retour à meilleure fortune sur remise sur charges d'affrètement CFT (Logiseine)	800 000
Clause de retour à meilleure fortune sur abandons de créances SOGESTRAN LOGISTICS	1 400 000
Autres engagements donnés	5 141 263
Total	5 207 607
Dont concernant :	
Les dirigeants	1 400 000
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	3 741 263
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution délivrée par la BNP pour douanes	93 150
Engagement pris par Sogestran Logistics - réalisation d'une augmentation de capital au profit de Logi-PS	1 400 000
Avals et cautions	1 493 150
Autres engagements reçus	
Total	1 493 150
Dont concernant :	
Les dirigeants	1 400 000
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 66 344 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.